

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SOPRACOL LIQUID

Version:601e


Date de révision:19/04/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: SOPRACOL LIQUID
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Etanchéité
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: SOPREMA S.A.S.
14 Rue de Saint Nazaire - CS 60121
F-67025 STRASBOURG CEDEX
France
Tél: +33 (0)3 88 79 84 00
Télécopie: +33 (0)3 88 79 84 01
Courriel: mkulinicz@soprema.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59
NUMERO D'URGENCE : + 44 (0)1 235 239 670

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: /
2. 2. N° CE: Non applicable.
2. 3. Éléments d'étiquetage (R - S):
- 
2. 3. 1. Symbole(s): F - Facilement inflammable
2. 3. 2. Phrase(s) R: 11 Facilement inflammable.
52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
2. 3. 3. Phrase(s) S: 2 Conserver hors de la portée des enfants.
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
2. 4. Dangers principaux: Facilement inflammable.
Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
2. 5. Autres dangers: Aucun.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: Contient: Quartz < 1% (CAS : 14808-60-7)
3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers:
- Naphta léger (pétrole) hydrotraité
- Conc. (% pds) : 10 < C <= 15
- R-S : Symbole(s): F Xn N - Phrase(s) R: 11-51/53-65-66-67
- SGH : SGH02 - Liq. infl. 2 - Flamme - Danger - H225 SGH07 - STOT un. 3 - Point d'exclamation - Attention - H335 - H335-336 - SGH08 - Tox. asp. 1 - Danger pour la santé - H304 - Irr. cut. 2 - H315 - Tox. aq. aiguë 2 - SGH09 - Tox. aq. chron. 1 - Environnement - Attention - H410
 - o-xylène [1]; p-xylène [2]; m-xylène [3]; xylène [4]
- N° Id: 601-022-00-9 - N° CE: 215-535-7 - N° CAS: 1330-20-7
- Conc. (% pds) : 10 < C <= 15
- R-S : Classification: • R 10 • Xn; R 20/21 • Xi; R 38 •
- SGH : SGH02 - Liq. infl. 3 - Flamme - Attention - H226 SGH07 - Tox. aiguë 4 - Point d'exclamation - Attention - H312 - H332 - Irr. cut. 2 - H315
 - éthylbenzène
- N° Id: 601-023-00-4 - N° CE: 202-849-4 - N° CAS: 100-41-4



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SOPRACOL LIQUID

Version:601e

Date de révision:19/04/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

- Conc. (% pds) : 1 < C ≤ 5
- R-S : Classification: • F; R 11 • Xn; R 20 •
- SGH : SGH02 - Liq. infl. 2 - Flamme - Danger - H225 SGH07 - Tox. aiguë 4 - Point d'exclamation - Attention - H332

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:

- 4. 1. 1. Conseils généraux: Ne jamais rien faire absorber par la bouche à une personne inconsciente.
- 4. 1. 2. Inhalation: Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si nécessaire appeler un médecin.
- 4. 1. 3. Contact avec la peau: Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau. NE PAS utiliser des solvants ou des diluants.
- 4. 1. 4. Contact avec les yeux: Laver abondamment à l'eau (pendant 20 minutes minimum) en gardant les yeux grands ouverts et en retirant les verres de contact souples, puis se rendre immédiatement chez un médecin.
- 4. 1. 5. Ingestion: NE PAS faire vomir.
Rincer la bouche, ne rien faire boire, calmer la victime, et la conduire immédiatement à la clinique ou chez le médecin.

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

- 4. 2. 1. Inhalation: L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparation au delà des limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets adverses pour la santé, tels que: irritation des muqueuses, irritation pulmonaire
- 4. 2. 2. Contact avec la peau: Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.
- 4. 2. 3. Contact avec les yeux: Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
- 4. 2. 4. Ingestion: Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- 5. 1. Moyens d'extinction: mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO₂), poudre.
- 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: Un incendie produira une épaisse fumée noire.
L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.
- 5. 3. Conseils aux pompiers: Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection
- 5. 4. Méthode(s) spéciale(s): Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
- 5. 5. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Ne pas utiliser un jet d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Assurer une ventilation adéquate.
Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules.
Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.
- 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.
Endiguer et contenir le produit renversé.
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SOPRACOL LIQUID

Version:601e

Date de révision:19/04/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées.
Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).
6. 4. Référence à d'autres sections: Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:

7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Les vapeurs peuvent former un mélange inflammable avec l'air. Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Éviter l'accumulation de charges électrostatiques à l'état liquide (par mise à la terre, par exemple).
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): Garder les emballages solidement fermés et les éloigner de sources chaleur, d'étincelles et de flammes nues. Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles.

7. 2. Stockage:

7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées.
7. 2. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Sol incombustible et imperméable formant cuvette de rétention.
7. 2. 3. Condition(s) de stockage: Stocker dans un endroit sec, bien ventilé, tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.
7. 2. 4. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.
7. 2. 5. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Etanchéité

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: • o-xylène [1]; p-xylène [2]; m-xylène [3]; xylène [4] : VME ppm = 50 - VME mg/m³ = 221 - VLE ppm = 100 - VLE mg/m³ = 442
• éthylbenzène : VME ppm = 100 - VME mg/m³ = 442 - VLE ppm = 200 - VLE mg/m³ = 884
- Naphta léger hydrotraité à point d'ébullition bas - Essence F (5%) : VLE: 1 500 mg/m³ - VME : 1 000 mg/m³
• silice cristalline : VME : 0.1 mg/m³

8. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Veiller à une ventilation adéquate. Normalement, celle-ci devrait être réalisée par aspiration aux postes de travail et une bonne extraction générale.
Si ceci n'est pas suffisant pour maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, des appareils respiratoires appropriés doivent être portés.

8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. (appareil respiratoire avec filtre A)



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SOPRACOL LIQUID

Version:601e

Date de révision:19/04/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

8. 2. 2. Protection des mains: Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en caoutchouc nitrile
Des crèmes protectrices peuvent être utiles pour les parties exposées de la peau, elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit.
8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: Le personnel doit porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant à haute température. Après contact avec le produit toutes les parties du corps souillées devraient être lavées.
8. 2. 4. Protection des yeux: Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures.
8. 3. Mesure(s) d'hygiène: Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: liquide visqueux
9. 1. 2. Couleur: noir
9. 1. 3. Odeur: hydrocarbure
9. 1. 4. PH: Non déterminé.
9. 1. 5. Point d'éclair: 7 °C
9. 1. 6. Limites d'explosivité: Non applicable.
9. 1. 7. Pression de vapeur: 17 kPa (à 50 °C)
9. 1. 8. Densité relative (eau = 1): 1,1 g/cm³ (+/- 0.05)
9. 1. 9. Masse volumique apparente: /
9. 1. 10. Viscosité: 5 600 mPa.s (23 °C)
9. 2. Autres informations:
9. 2. 1. Hydrosolubilité: insoluble
9. 2. 2. Liposolubilité: Non applicable.
9. 2. 3. Solubilité aux solvants: soluble dans la plupart des solvants organiques
9. 3. Information(s) supplémentaire(s): COV : 290 g/L

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
10. 2. Stabilité chimique: La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: Aucune raisonnablement prévisible.
10. 4. Conditions à éviter: PAS de flammes nues, PAS d'étincelles et interdiction de fumer.
10. 5. Matières incompatibles: Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matériaux fortement acides ou alcalins afin d'éviter des réactions exothermiques.
10. 6. Produits de décomposition dangereux: En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
11. 2. Toxicité aiguë:
11. 2. 1. Inhalation: Non déterminé.
11. 2. 2. Contact avec la peau: Non déterminé.
11. 2. 3. Contact avec les yeux: Non déterminé.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SOPRACOL LIQUID

Version:601e

Date de révision:19/04/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

11. 2. 4. Ingestion: Non déterminé.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
12. 2. Persistance et dégradabilité: Difficilement biodégradable.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Non déterminé.
12. 4. Mobilité dans le sol: Non déterminé.
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: Non déterminé.
12. 6. Autres effets néfastes: Non déterminé.
12. 7. Information(s) générale(s): Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.
Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets: Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.
13. 2. Emballages contaminés: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.
14. 2. Numéro ONU: 1133
14. 2. 1. Nom d'expédition des Nations unies: ADHESIFS
14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):
14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14. 3. 2. Groupe d'emballage: III
14. 4. Voies maritimes (IMDG):
14. 4. 1. Classe: 3
14. 4. 2. Groupe d'emballage: III
14. 4. 3. Polluant marin: No - Non
14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):
14. 5. 1. ICAO/IATA classe: 3
14. 5. 2. Groupe d'emballage: III
14. 6. Dangers pour l'environnement: No-Non
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: /
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: /

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de Règlement CE 453 - 2010
Règlement CE 790 - 2009
Règlement CE 1272 - 2008



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SOPRACOL LIQUID

Version:601e

Date de révision:19/04/2013

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

santé et d'environnement: Règlement CE 1907 - 2006

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: /

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H335-336 Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H312 Nocif par contact cutané.
H332 Nocif par inhalation.

16. 2. Avis ou remarques importantes: Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience.
Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.
Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi) survenant suite à l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité.

16. 3. Restrictions: Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).

16. 4. Historique:

16. 4. 1. Date de la première édition: 22/09/2009
16. 4. 2. Date de la révision précédente: 22/09/2009
16. 4. 3. Date de révision: 19/04/2013
16. 4. 4. Version: 601e
16. 4. 5. Révision chapitre(s) n°: 3-9
16. 5. Réalisé par: SOPREMA -mkulnicz@soprema.fr

